

# S.S.I.A.P. 3 - Chef de service Sécurité Incendie

## Objectifs de la formation :

Acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour :

- > encadrer et diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un ERP ou un IGH,
- > Pouvoir conseiller le chef d'établissement,
- > Etablir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours,
- > Gérer le budget du service.

## Public concerné :

Postulants chefs de service de sécurité incendie en ERP ou IGH.

*NB : Les personnes justifiant d'un diplôme inscrit sur la liste de l'annexe XIII de l'arrêté du 02 mai 2005 (DUT Hygiène Sécurité Environnement) peuvent se présenter à l'examen en vue de l'obtention du diplôme SSIAP 3 sans avoir au préalable suivi la formation décrite à l'annexe IV du même arrêté. Elles doivent être présentées à l'examen par un organisme de formation agréé. Cet organisme leur propose un module de formation **facultatif** adapté à leur niveau de compétence.*

## PRE REQUIS :

Soit disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum (qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience), soit être titulaire du diplôme de SSIAP 2 ou d'ERP 2 ou d'IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de trois ans d'expérience de la fonction. Cette expérience professionnelle doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail.

Etre titulaire de AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ; Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.

## Durée :

6 semaines (216 heures + visites + examen)  
10 participants maximum

## Programme de la formation :

- Le feu et ses conséquences : le phénomène, le comportement du feu, la mise en œuvre des moyens d'extinction.
- La sécurité incendie et les bâtiments : matériaux de construction, études de plans, outils d'analyse.
- La réglementation incendie : organisation générale, classement des bâtiments, dispositions constructives et techniques, moyens de secours, visites, accessibilité des personnes handicapées.
- Gestion des risques : analyse des risques, réalisation des travaux de sécurité, documents administratifs.
- Conseils au chef d'établissement : information de la hiérarchie, veille réglementaire.
- Relations avec les commissions de sécurité : le registre de sécurité.
- Management de l'équipe de sécurité : organisation du service, encadrement.
- Budget du service sécurité : suivi budgétaire, investissements.

## Matériel pédagogique et technique :

Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes, SSI en fonction, vidéo projection, aire de feu. Un document de référence sera remis à chaque participant

## Méthode et organisation :

La formation est basée sur une alternance de théorie et de pratique.

## Planning:

Les dates de formation sont consultables sur notre site Internet dans la rubrique « Formations ».

## Contacts :

Stéphane BROSSIER

Tél. : 02 47 49 36 37

[stephane.brossier@guards-formation.com](mailto:stephane.brossier@guards-formation.com)

